

## RGPD Comment sont protégées mes données personnelles ?

## Vos questions...

## ... Nos réponses!

| Qui ?                              | Ce sont les équipes de l'AMITR qui collectent vos données personnelles, dans le seul but de pouvoir assurer votre suivi de santé au travail .                           |
|------------------------------------|---|
| Quelle finalité ?                  | L'objectif est uniquement d'apprécier le lien entre votre état de santé, le poste de travail que vous occupez et vos conditions de travail.                             |
| De quel droit ?                    | L'AMITR dispose d'un agrément de l'Etat, délivré par la DREETS Grand Est, qui reconnait notre compétence en matière de prévention des risques professionnels.           |
| Qui consulte mes<br>données ?      | Vos données sont protégées! Personne d'autre que notre<br>équipe pour assurer votre suivi santé et sécurité. Elle est<br>soumise au secret médical et professionnel.    |
| Combien de temps les gardez-vous ? | 50 ans pour votre dossier médical en santé au travail.<br>Toutes les données sont hébergées en France sur des<br>serveurs certifiés « Hébergeurs de données de santé ». |
| Quels sont mes droits?             | Vous avez un droit d'accès, de limitation, de portabilité et de rectification.  |
|                                    | Vous nouvez contacter :   |

Qui puis-je contacter?

Vous pouvez contacter:

- AMITR amitr@amitr.fr
- Le Délégué à la Protection des Données dpo@amitr.fr

Et faire une réclamation à la CNIL - cnil.fr

Je reconnais avoir été informé des informations relatives au traitement de mes données personnelles.

Nom, Prénom:

Entreprise:

« Lu et approuvé, Bon pour accord », Le :

Signature:

